

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 7 février 2023
à 19 h**

PROJET -ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.00 Ouverture
- 10.01 Période de questions du public
- 10.02 Période de questions des membres du conseil
- 10.03 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 février 2023
- 10.04 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 décembre 2022, à 19 h et de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 15 décembre 2022 à 8 h 30

15 – Déclaration / Proclamation

- 15.01 Appuyer la campagne des Journées de la persévérance scolaire 2023 sur la thématique « L'importance de l'entourage - Nos gestes un + pour leur réussite! »

20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Autoriser une dépense totale de 239 722,88 \$, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Couverture Montréal-Nord Ltée au montant de 212 703,75 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de la toiture du chalet du parc André-Laurendeau de l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public 2023-11-TR (4 soumissionnaires)

30 – Administration et finances

- 30.01 Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour les périodes comptables du 1^{er} novembre 2022 au 30 novembre 2022 et du 1^{er} décembre 2022 au 31 décembre 2022
- 30.02 Prendre acte du rapport sur la reddition de comptes des contrats qui se sont terminés durant l'année 2022 (acceptation provisoire) et pour lesquels le budget des contingences a été augmenté conformément à la Directive C-OG-DG-D-18-001 Contingences, variation des quantités, incidences et déboursés dans les contrats

- 30.03** Accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de services du Conseil municipal de Montréal pour la prise en charge de la coordination du sport régional soit la gestion de la concertation relative au sport régional de la reconnaissance et du soutien en sport régional par la Direction des sports du Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports (SGPMRS)
- 30.04** Autoriser un budget prévisionnel de contingences d'un montant de 103 477,50 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat de location de trois (3) autoniveleuses avec opérateurs octroyé pour les lots 28, 29 et 30 de l'appel d'offres public 20-18267

40 – Réglementation

- 40.01** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser une aire de détente en cour avant pour un bâtiment industriel, située au 9100, rue du Parcours – lot 2 125 955 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.02** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant l'implantation d'une zone d'interdiction de stationnement face au 7011, avenue Ronsard, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation
- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant le retrait d'une zone de stationnement dédiée aux personnes à mobilité réduite devant le 6313, avenue des Angevins à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 13 décembre 2022
- 40.04** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation à l'intersection de la place de l'Église et de l'avenue du Curé-Clermont, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 13 décembre 2022
- 40.05** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation sur le boulevard Ray-Lawson, au coin nord-est, à l'angle du boulevard des Sciences, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 13 décembre 2022
- 40.06** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation au coin nord-ouest du 7194, rue croissant du Littoral, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 13 décembre 2022
- 40.07** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue de l'événement spécial « Soirée des bénévoles » organisé par l'Association du hockey mineur d'Anjou inc. du 22 avril au 23 avril 2023
- 40.08** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisé par Le Bel Âge d'Anjou inc. le 10 février 2023 et par le Cercle Amitié Anjou les 10 mars 2023 et 13 mai 2023

- 40.09** Adopter le second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-47) afin de retirer l'usage « activité communautaire et socioculturelle » dans les zones C-301, C-302, C-303, C-401, C-402, C-403, C-404 et C-405 et P-303
- 40.10** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser un bâtiment de 20 étages au 7200, boulevard Louis-H.-La Fontaine - lot 1 005 094 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-010)
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser un agrandissement pour l'immeuble situé au 11020, rue Sécant - lot 1 005 784 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-011)
- 40.12** Adopter le règlement RCA 40-48 intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de modifier des dispositions concernant les équipements mécaniques installés sur le toit
- 40.13** Autoriser le versement des lots 1 111 629, 1 111 630, 1 111 631 et 1 111 632 du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie de 785,60 mètres carrés, dans le domaine public de la Ville, et ce, à des fins de parc
- 40.14** Abroger les résolutions CA22 12245 et CA22 12287 suite au retrait par le requérant du projet particulier PP-79-009 situé au 7500 boulevard des Galeries-d'Anjou, lot 1 005 110 du cadastre du Québec

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Reconduire le mandat des membres, sièges impairs, pour le comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Anjou, conformément au Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (CA-3)

61 – Dépôt

- 61.01** Dépôt par la secrétaire d'arrondissement du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 6 décembre 2022 et du Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes ayant droit de signer une demande de participation à un référendum concernant le second projet de résolution - PP-79-009
- 61.02** Dépôt, par la secrétaire d'arrondissement, du Procès-verbal de correction et des documents modifiés qui s'y rapporte

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance ordinaire du 7 février 2023